

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 379S-CX-1691

concernant l'attribution d'un mandat d'achat regroupé confié à la Vitrine Technologie-Éducation pour procéder à un appel d'offres de revente et de distribution de licences pour les logiciels Microsoft et Adobe

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-dix-neuvième réunion (spéciale) tenue le lundi 8 décembre 2014, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 15 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU l'article 5 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnements des organismes publics*;

ATTENDU les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec* et les articles 1.1 et 1.4 d) du *Règlement général 4* : « Exercice des pouvoirs des établissements »;

ATTENDU l'article 5.3 du *Règlement de régie interne de l'Université*;

ATTENDU la *Politique d'acquisition des biens et services* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU le mandat d'achat Vitrine Technologie-Éducation;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

Sur proposition de madame Frédérique Delisle, appuyée par madame Dominique Toupin,

IL EST RÉSOLU :

DE MANDATER la Vitrine Technologie-Éducation pour procéder à un appel d'offres de revente et de distribution de licences pour les logiciels Microsoft et Adobe;

DE MANDATER le vice-recteur à l'administration et aux ressources pour signer ledit mandat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général